



ANNEXE 1 - REGLEMENT SPORTIF 2019

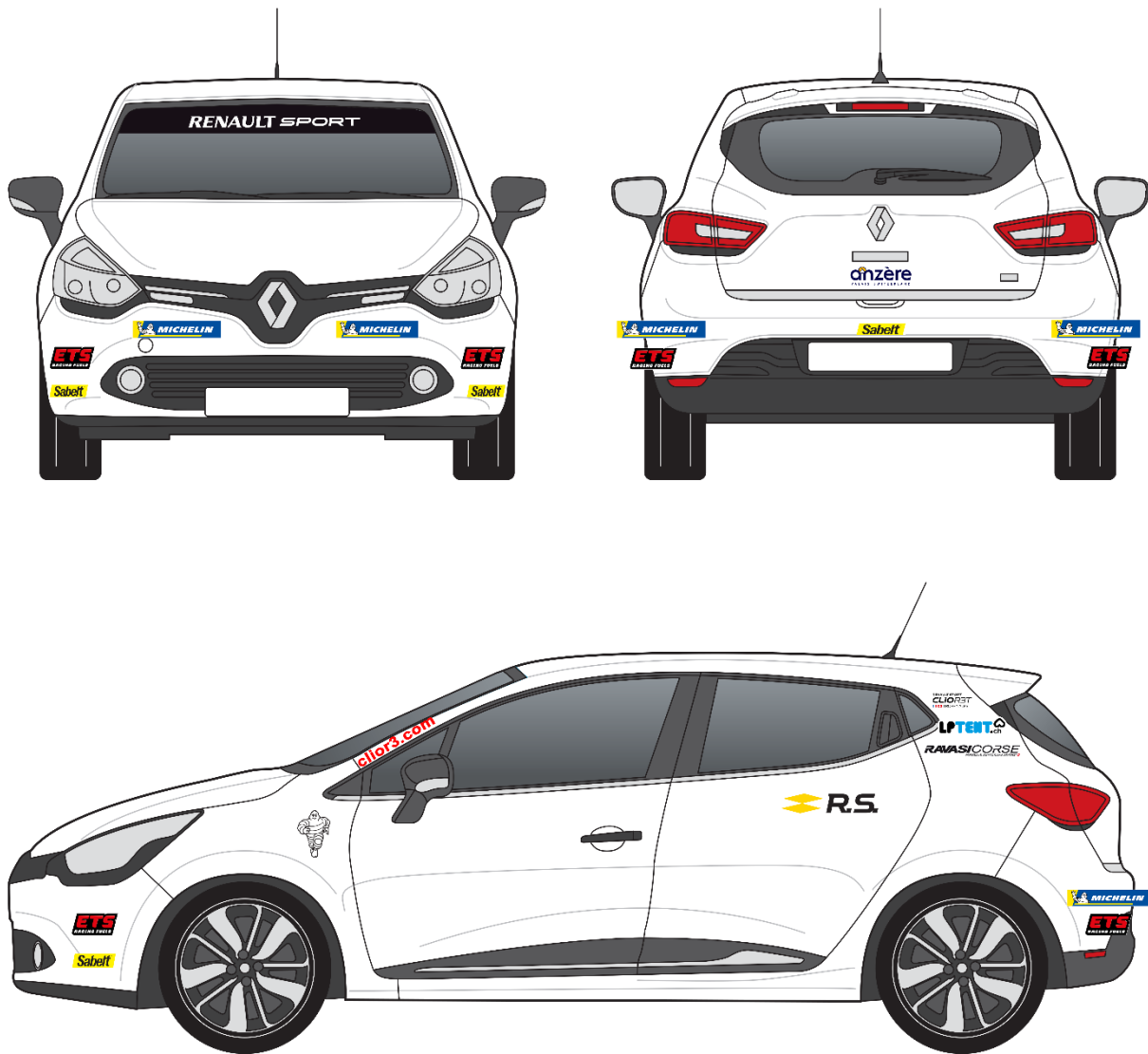
12.3 – Identification des voitures – Plan d'application de la publicité obligatoire

A apposer sur le véhicule :

Michelin – R.S. – Renault Sport – ETS Racing Fuels – Sabelt – Bibendum – Ravasicorse – clior3.com – LPTent – Anzère – Clio R3T Alps Trophy – JPH Pub – XLS Organisation.

ATTENTION :

- Les emplacements sont à respecter scrupuleusement.
- Aucune bande pare-brise supplémentaire à celle de Renault Sport imposée dans le plan de déco ci-dessous n'est autorisée.
- Deux adhésifs XLS Organisation sont fournis et doivent être apposés sur le véhicule, leurs emplacements sont libres.



* La bande pare-brise est réservée aux partenaires du Clio R3T Alps Trophy et peut être différente selon les manches du calendrier. Elle est remise par le promoteur lors de chaque épreuve.

